



Appel : exigeons la libération de Salah Hamouri !

Addameer - Appel à action : exigez que les responsables israéliens libèrent immédiatement Salah Hamouri !

07.09.2017 - Ce qui semble être la dernière audience d'appel pour Salah Hamouri aura lieu le mardi 12 septembre devant la Cour suprême israélienne. Ce n'est pas notre équipe juridique qui a interjeté cet appel mais le procureur israélien, qui cherche à rétablir l'ordre de détention administrative de Salah de 6 mois initialement rendu le 29 août 2017.

Il n'y a pas d'autre possibilité. De toute façon, Salah fera au moins trois mois de prison, avec la menace qu'un ordre de détention administrative lui soit imposé à la fin de l'exécution de la sentence. L'appel représente donc une tentative du procureur de l'État israélien de maintenir la capacité de requérir des ordres de détention administrative contre des personnes qui devraient être jugées en vertu du droit civil israélien. En tant que résident de Jérusalem, M. Hamouri jouit de certains droits et la détention administrative est un affront à toute forme de procédure équitable.

L'ordre officiel de détention administrative de Salah doit être signé et approuvé par le ministre israélien de la Guerre Avigdor Lieberman. En tant que tel, nous appelons nos partisans et ceux de Salah à agir d'urgence pour demander la libération immédiate de Salah Hamouri.

Tous nos soutiens internationaux, et en particulier les amis de Salah en France, nous ont demandé comment ils pouvaient aider de si loin. En réponse à ces demandes, voici notre stratégie. Il nous faut nous assurer que l'attention internationale reste sur l'affaire de Salah et que les organes décisionnels soient conscients de son importance pour tant de personnes.

Nous demandons donc à tous nos soutiens de téléphoner au moins une fois au bureau du ministère de la Guerre, Avigdor Lieberman, au moins une fois au bureau du Procureur général, Shai Nitzan, ou de leur envoyer un email sur le cas de Salah.

Dans votre appel téléphonique, dites-leur que vous appelez sur l'affaire de Salah Hamouri, défenseur des droits de l'homme, dont l'audience d'appel aura lieu devant la cour suprême le 12 septembre 2017. Dites-leur que vous pensez que la requête du procureur de l'État pour un ordre de détention administrative ne recouvre aucune équité, ni justice, qui pourrait exister dans le système juridique israélien. Soyez polis et concis. Nous voulons être sûrs qu'ils ne peuvent nous ignorer.

Attention, si vous donnez votre nom, il est vraisemblable que vous serez inscrits sur la liste qui vous interdit d'entrer en Palestine.

Si vous n'avez pas encore signé la pétition, vous pouvez le faire à ce lien et nous écrire pour nous dire comment s'est passé votre coup de téléphone ou si vous avez reçu une réponse à votre email.

Merci encore pour tout le soutien à Salah, et aux défenseurs des droits de l'homme en Palestine.

Les coordonnées sont :

Bureau d'Avigdor Lieberman
Ministre de la Défense (Guerre)

Tél. : Tél: +972 2 6753231

aliberman@knesset.gov.il

Bureau de Shai Nitzan

Procureur de l'État

Tel: +972 2 6466868

state-attorney@justice.gov.il

* Articles sur le [même thème](#).

7 septembre 2017 - [Addameer](#) - Traduction : [ISM-France](#) - MR